

Révision des tarifs pour la mise à disposition de téléalarme

A compter du 01 MAI 2023

Tarif de la mise à disposition par mois :

REVENUS MENSUELS POUR UNE PERSONNE SEULE		
Tranches	Tarifs à compter du 01 mai 2023	
	Appareil classique	Appareil avec détecteur de chute
Jusqu'à 714 €	10,00 €	14,00 €
De 715 € à 1 040 €	13,00 €	17,00 €
Supérieur à 1040 €	15,00 €	18,00 €

REVENUS MENSUELS POUR UN COUPLE				
Tranches	Tarifs à compter du 01 mai 2023			
	Appareil classique	Appareil avec détecteur de chute	Détecteur de chute supplémentaire	Télécommande classique (bracelet, médaillon) supplémentaire
Jusqu'à 1 214 €	10,00 €	14,00 €	GRATUIT	GRATUIT
De 1 215 € à 1 734 €	13,00 €	17,00 €	GRATUIT	GRATUIT
Supérieur à 1734 €	15,00 €	18,00 €	GRATUIT	GRATUIT